

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 95 (1959)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Lino de J.-C. Gaudin, 14 ans.

Partie corporative

VAUD

Collaboration

Il y a un an environ, j'écrivais ici même un article où je m'élevais contre un nouvel examen (« Un de plus ») qui entraînait dans notre école primaire : celui imposé à la fin de l'année ménagère. Je pourrais réitérer cette année, puisqu'un arrêté du Conseil d'Etat rend désormais obligatoire (il n'était jusqu'à maintenant que facultatif) l'examen d'entrée en primaire supérieure ; mais je ne m'arrêterai pas aujourd'hui à des considérations sur ce sujet particulier.

Parce qu'au-delà se dresse — une fois de plus — l'immense problème de la collaboration. En effet — une fois de plus aussi — le corps enseignant n'a pas été consulté avant que soit édicté l'arrêté du Conseil d'Etat. Notons bien que, si nous avions eu connaissance des raisons qui ont fait agir ainsi notre exécutif, nous nous y serions peut-être ralliés sans discuter. Notons aussi que le Conseil d'Etat, pas plus que le Département, pas plus que le service de l'enseignement primaire, n'est obligé de seulement nous consulter : nous n'avons actuellement aucun droit légal d'exiger que l'autorité nous informe de ses intentions ; nous avons seulement le droit d'être entendus en tout temps, et de présenter nos vœux, remarques et suggestions.

Mais allez présenter vos vœux, remarques et suggestions sur un sujet dont vous ignorez qu'il est porté à l'ordre du jour des travaux de vos supérieurs ! Nous n'avons pas le don de divination ! Et c'est là que gît le malaise : décision prise, l'autorité peut toujours répondre à notre étonnement, à notre déception : « Vous aviez le droit de nous contacter avant : pourquoi ne l'avez-vous pas fait ? » Nous nous trouvons un peu dans la situation du passant sur qui le couvreur vient de laisser tomber (involontairement bien sûr) une tuile, et qui s'entend dire (s'il est encore en état d'entendre) : « Il fallait vous arrêter un mètre avant le point de chute ! »

Partie corporative : Vaud : Collaboration. — AVMG. — Causerie-débat de René Berger. — Séjours pour enfants déicients. — Initiation à l'imprimerie. — Genève : Réunion UIG-SE. — Equipe de basket de l'UIG. — Félicitations. — UIGM : Compte rendu financier de l'exercice 1958. — UIGD - UAEE : Bientôt notre assemblée générale. — Neuchâtel : Assemblée des délégués de la SPN. — Rapport du président sur l'activité du Comité central de la SPN-VPOD en 1958. — Cours de la SNTM et RS. — Comités de section. — Voyage de printemps. — Effectif au 1er janvier 1959. Jura bernois : Rapport annuel du Foyer cantonal d'éducation pour jeunes filles. — A l'Ecole normale des instituteurs : admissions.

Partie pédagogique : Le rôle de l'école et de la famille. — J.-J. Dessoulavy : Du langage géographique correct au sens de l'orientation. — Une riche documentation... bon marché. — H. Bataillard : Difficultés de l'instruction obligatoire. — G. Annen : La « couture », cette gourmande. — Université de Fribourg : Cours. B. Lévy : Le sentiment de la nature chez l'enfant. — Fiches. —

Nous savons bien que l'accident de la tuile ne peut (plus) se produire ; toutes les précautions ont été prises ; avertissements, palissades ont été disposés sur le trottoir : une certaine collaboration existe désormais entre le passant et le couvreur. Chacun d'eux a fait une concession à l'autre : celui-là accepte l'embaras du trottoir, celui-ci a disposé des protections. L'accident est évité.

Tandis que pour nous les « accidents » se multiplient. Nous ne pouvons pas dire que la collaboration n'existe pas ; en pensant seulement à l'année qui vient de s'écouler, nous avons collaboré à plusieurs occasions : avec la commission parlementaire chargée de l'étude de la motion Jaunin ; avec la commission extra-parlementaire pour la motion Besson concernant le début de l'année scolaire en automne ; pour le programme et le manuel de calcul ; pour le plan d'études ; pour les futurs cours de perfectionnement SPV à Crêt-Bérard ; pour la révision de la loi primaire. Si la collaboration existe bel et bien, elle n'est malheureusement qu'occasionnelle (dans le temps donc) et partielle (donc imparfaite dans sa qualité). Mais nous nous rapprochons du moment où nous ne pourrions plus supporter cet « occasionnel » ni ce « partiel » : nous le sentons à chaque assemblée, à chaque discussion, où chaque fois le sujet revient sur le tapis, où chaque fois le malaise apparaît avec plus d'acuité. Si nous voulons éviter une rupture brutale, il est temps que nous consolidions des liens encore bien fragiles.

Et la tâche ne sera pas aisée, ni pour nos supérieurs ni pour nous. Parce que, les uns et les autres, nous n'avons pas été éduqués dans l'esprit de collaboration. Nous sentons seulement qu'en nous manque quelque chose, mais le gros travail sera de l'y mettre. Tous nous devons nous faire violence : nos supérieurs parce qu'ils auront l'impression d'abandonner une part de leur autorité, et nous, corps enseignant, parce que nous n'aurons plus à considérer nos seuls intérêts, mais des intérêts plus élevés, tenant compte de plus de facteurs.

Le problème n'est certes pas nouveau : des générations d'instituteurs s'y sont attelées. Mais il arrive à un point critique, semble-t-il ; et mieux vaut prévenir que guérir. La solution ne sera pas aisée à trouver ; nous nous heurterons à des habitudes, à des usages établis, à un état d'esprit qui ne devrait plus avoir cours. Il y faudra beaucoup de bonne volonté et de volonté. Mais c'est là le passionnant de l'aventure.

P. B.

Association vaudoise des maîtres de gymnastique COURS D'EXCURSIONS EN MONTAGNE

Nous organiserons du 30 mars au 4 avril 1959 un cours d'excursions en montagne à Engstligenalp-s.-Adelboden. Excursions prévues : Amertengrat - Tschingelochthorn - Steghorn - Wildstrubel.

Logement et pension au Berghaus (dortoirs ou chambres).

Prix du cours y compris le voyage : membres AVMG 100 francs, non-membres 110 francs.

Renseignements et inscriptions auprès du chef de cours : J.-Jacques Lambercy, Champ Soleil 18, Lausanne.

la bijouterie
Suïze
ultra moderne

DORIA

1 Million
de bijoux
par jour

Causerie-débat de René Berger

Organisée par le Cercle lausannois des maîtresses enfantines, cette causerie sera donnée par M. le professeur René Berger, auteur du livre « Découverte de la peinture », sur le sujet : Comment apprendre à voir à nos enfants.

Le mardi 3 mars, à 17 heures, au Cercle démocratique (Café Vaudois, 1er étage).

Les collègues que la question intéresse sont cordialement invités.

Séjours pour enfants déficients

La vente du mimosa de Cannes étant passée, nous prions nos collègues de nous dire s'ils auraient des enfants à envoyer à la mer ou à la montagne dans l'une de nos colonies de vacances. Ces séjours sont prévus dans le courant de juillet et d'août ; un préavis médical est nécessaire.

Veuillez annoncer ces enfants, en nous indiquant l'âge et le sexe, jusqu'au 21 mars, date limite.

Croix-Rouge de la Jeunesse SPV.
R. Joost, Begnins.

GUILDE DU TRAVAIL — TECHNIQUES FREINET**Initiation à l'imprimerie (7 fév. 1959)**

Nous étions 13 ! Et du bonheur on en a eu !
Bonheur d'apprendre ou de réapprendre.
Bonheur d'échanger et de se perfectionner.

Et ils n'ont pas été chiches, les collègues. Ni de leur temps, ni de leur savoir.

Bien mieux : ils ont su, durant tout l'après-midi, introduire dans la classe le soleil et la joie de vivre — qui, au début, nous faisaient signe derrière la vitre !

Ils ont su nous entraîner dans la ronde des idées, des lettres, du travail bien fait. Et heureux comme des gosses, nous sommes repartis enrichis de deux papillons blancs et bleus, les premiers de la collection, pour la plupart d'entre nous.

A nos collègues Gardel, Yersin et Madeline Gebhard, un MERCI en caractère 36 ! Et c'est encore trop petit !

Notre reconnaissance va également à M. Chambordon, directeur des écoles de La Tour, qui a autorisé l'utilisation du local.
Y. G.

GENÈVE**Réunion UIG-SE**

Lorsque ces lignes paraîtront, les inscriptions pour la manifestation du 25 seront closes. Si vous avez oublié le vous inscrire, peut-être Georges Gallay aura-t-il encore une place pour vous (téléphone : 896 22).

Rappelons le programme des festivités :

17 h. 45 : Partie officielle — Réception des membres du SE ;

18 h. 45 : Dîner.

21 heures : « Les Hussards ».

24 heures : Bal.

Bonne soirée !

J. E.

Equipe de basket de l'UIG

Une assemblée de nos joueurs a eu lieu le 13 février ; nous y avons accueilli de nouveaux collègues désireux de prendre part à notre activité sportive.

Ce sont : Pierre Dailly, Guy Desbaillets, Guy Meyer, Rémy Mauron, Charles Mathiss et Jean-Jacques Probst.

Nous sommes très heureux de ce renfort.

Nous pourrions inscrire deux équipes au championnat 1959 du GAB. Voici les résultats des matches comptant pour le Challenge de l'Amitié que nous terminons actuellement :

UIG - Plainpalais	52-36
UIG - Philips II	68-18
UIG - Châtelaine	90-34

Attention : l'entraînement du jeudi à l'école de Geisendorf a repris le 19 février à 10 heures et non plus à 8 heures.

Ch. Cornioley et H. Stengel.

Félicitations

Notre collègue Charles Schaefer, membre du comité, a quitté l'enseignement dans les classes spéciales. Il est actuellement orienteur au service des apprentis-sages.

Nous lui adressons nos sincères félicitations et nous lui souhaitons satisfaction et succès dans sa nouvelle fonction.

J. E.

UNION DES INSTITUTEURS GENEVOIS**Section des Messieurs****Compte rendu financier de l'exercice 1958****A. Aux recettes**

1. Cotisations et amendes statutaires	3 426.20
2. Participation au bénéfice de l'assurance-accidents	1 249.10
3. Intérêts nets à la Caisse d'épargne	103.88
4. Intérêts nets Coopérative d'Habitation	10.50
5. Recettes diverses	746.65
6. Reçu pour le Centre d'Information	697.—

B. Aux dépenses

1. Cotisations versées à la SPR	2 511.—
2. Versements aux œuvres	297.80
3. Indemnité au président pour 1957	400.—
4. Frais d'impression	988.50
5. Assurance responsabilité civile	60.30
6. Frais de réception et délégations	813.25
7. Frais généraux	412.90
8. Dépenses diverses	371.40
9. Versé au Centre d'Information	697.—
Solde débiteur pour balance (déficit de l'exercice	318.82
	6 616.15 6 616.15

Etat du capital au 31 décembre 1958 :

Aux chèques postaux	2 761.25
Espèces en caisse	183.—
A la Caisse d'épargne	4 607.35
2 parts Coopérative d'habitation	80.—
Matériel	1.—
Cotisations arriérées	745.—
Au total	8 377.60

Répartition du capital :

Fonds de lutte au 31.12.1958	1 218.30
Capital net	7 159.30
	8 377.60

Ainsi l'exercice se termine par un déficit de 318 fr. 82, alors que les prévisions budgétaires ne laissaient entrevoir qu'un excédent des dépenses de 245 fr. 30. Or, nous n'aurions pas dû enregistrer ce résultat, car si les dépenses ont dépassé nos prévisions *dans un seul poste* des dépenses, les recettes ont aussi, *sauf dans un seul poste*, dépassé les prévisions. Le seul poste déficitaire aux recettes est celui des cotisations, et c'est là qu'est la cause du déficit d'exercice. En effet, à fin 1957, nos créances, dont les cotisations arriérées ne constituaient qu'une part, se montaient à 320 fr. 20. A fin 1958, les cotisations arriérées forment la totalité de nos créances et se montent à 745 fr.. Comparons cette somme de 745 francs au déficit de 318 fr. 82, et tout s'explique.

Nous avons, l'an dernier, donné diverses explications sur les différents postes de ce compte rendu. Nous n'y reviendrons pas cette année, si ce n'est pour montrer que nous avons suivi assez fidèlement notre budget. Tout d'abord, je rappelle quand même que deux postes (frais d'impression et frais de réception et délégations) comportent des dépenses faites au nom des trois sections : la quote-part des deux autres sections se trouve sous « Recettes diverses ». Dans les explications qui suivent, nous n'avons, pour ces deux postes, tenu compte que de la part nette de la section. De là un désaccord apparent entre les chiffres cités en tête de rapport, et ceux qui suivent.

Cotisations à la SPR 2511 fr. (prévu 2600 fr.) — Cotisations et versements aux œuvres 297 fr. 80, au lieu de 180 fr. Ce poste a augmenté à la suite de trois versements imprévus. — Frais d'impression 714 fr. 45, au lieu des 800 fr. prévus. — Frais de réception et délégations 608 fr. 75, alors que 650 fr. étaient portés au budget. — Les frais généraux ont été inférieurs de 137 fr. 10 aux prévisions, et les dépenses diverses de 28 fr. 60, et notre versement au Congrès SPR a été de 165 fr. (prévu : 180 francs).

Cotisation 1959

Comme le déficit d'exercice pour 1958 est dû, avant tout, aux cotisations arriérées, et que nous vous faisons assez confiance pour considérer ces créances comme des placements sûrs, nous estimons que, grâce à une gestion serrée de nos ressources, l'année ne se termine pas aussi mal qu'on pourrait le penser. Aussi, tout bien considéré, ne nous semble-t-il pas nécessaire de vous demander un supplément de cotisation.

Le 31 janvier 1959. Le trésorier : P. Haubrechts.

U I G D - U A E E

Bientôt notre assemblée générale

Eh oui ! chères collègues, nous voici déjà à la veille de notre assemblée administrative annuelle ! Vos comités l'ont fixée au jeudi 5 mars prochain, et elle aura lieu à l'hôtel des Bergues, les salons de l'hôtel du Rhône étant déjà occupés à cette date. Nous vous proposons cette année une formule nouvelle : une assemblée administrative commune, UIGD-UAEE. Afin de ne pas l'allonger, plusieurs rapports paraîtront dans l'Educateur, d'ici à la fin du mois de février, et ne seront pas lus à l'assemblée. Lisez donc attentivement votre Bulletin corporatif, et si vous avez des questions à poser au sujet de ces rapports, nos déléguées vous répondront lors de l'assemblée du 5 mars.

Nous espérons très vivement que vous vous inscrirez nombreuses au thé qui sera servi au cours de la séance. Nous sommes persuadés que vous tiendrez à entourer les nouveaux membres UIGD et UAEE, et à manifester par votre présence votre attachement à notre association et la joie de voir enfin réalisée l'unité du corps enseignant genevois.

Dirigé par M. Delor, le groupe choral de l'UIG, dont nous avons maintes fois apprécié les qualités, nous offrira un intermède musical que nous nous réjouissons d'applaudir.

Les comités.

NEUCHÂTEL

CONVOCATION

Assemblée des délégués de la SPN

samedi 28 février 1959, à 14 h. 30, à Neuchâtel, Collège des Terreaux-Sud, salle de projections.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
2. Rapports de gestion :
 - présidence
 - caisse générale
 - caisse d'entraide
 - vérification des comptes.
3. Budget pour 1959 et fixation de la cotisation.
4. Rapport de l'exposition scolaire permanente.
5. Nomination de deux vérificateurs de comptes et de deux suppléants.
6. Problèmes cantonaux.
7. Divers.

N.B. — Sont convoqués :

a) d'office : les membres du comité central et leurs suppléants, ainsi que les présidents de section ;

b) les délégués des districts à raison d'un représentant jusqu'à 50 membres, de deux pour les sections de 51 à 100 membres, de trois pour celles qui comptent plus de 100 membres.

Souper. Désirant remettre en usage une tradition fort sympathique, nous organiserons un souper au sujet duquel nous vous donnerons tous renseignements au début de l'assemblée. Nous vous prions simplement, pour l'instant, de réserver votre soirée !

Le comité central.

Rapport du président sur l'activité du Comité central de la SPN - VPOD en 1958

En me mettant au travail, j'ai envié le caissier, mon collègue, fort à l'aise entre l'actif du début et celui de la fin de l'exercice annuel, « regrettant que les soins de la Providence n'eussent pas », au président, accordé un domaine aussi bien délimité...

Vie interne

a) **Effectif.** Cette année, par le jeu des admissions et des démissions, notre effectif n'a pas sensiblement varié. Il a passé de 382 à 393 membres, se répartissant en 341 SPN - VPOD et 52 SPN. Il y a eu 27 démissions parmi lesquelles il faut tenir compte de quelques mutations internes. Une augmentation annuelle de 11 membres ne signifie pas encore que tout le corps enseignant primaire neuchâtelois est affilié à une association ! Les « resquilleurs » sont encore relativement nombreux. Il est probable aussi que les col-

lègues auxiliaires — dont l'engagement tend, dans la majorité des cas, à se prolonger — ne sont pas suffisamment informés de leurs devoirs à l'égard d'une association professionnelle qui défend leurs intérêts !

b) **Comité central.** Il a tenu 12 séances. Grâce à notre excellent bulletinier, le collègue Willy Guyot, vous avez pu en suivre régulièrement les travaux.

c) **Sections de district.** Elles se réunissent aussi souvent que possible afin de renouveler ce contact si nécessaire entre collègues. Elles jouent un rôle déterminant dans une association telle que la nôtre. Le Comité central base une large part de son travail sur leur activité. Cependant, les présidents de section éprouvent encore trop souvent la désillusion de voir leurs efforts mal récompensés, les abstentionnistes constituant une majorité ! Certes, nous sommes reconnaissants à tous les collègues qui prennent une part active à la vie de leur localité, servant par là utilement notre corporation, mais l'association professionnelle devrait, malgré tout, avoir la primauté ! Quant à ceux qui, selon la formule consacrée, « font confiance » aux collègues qui se dévouent, je leur conseille de ne pas attendre qu'ils soient déçus...

Problèmes matériels

a) **Statut.** Ce sujet était à l'ordre du jour de notre dernière assemblée annuelle. Nous pouvions, à cette occasion, vous annoncer qu'un projet gouvernemental nous serait remis pour étude dans le courant de l'automne. Or, il n'en fut rien. Nos demandes de renseignements ont chaque fois rencontré l'assurance qu'un juriste était penché sur ce travail. Nous ne pouvons donc que vous exhorter à la patience et à la compréhension car il y a, dans cet état de fait, une conséquence évidente de la surcharge de travail que connaissent certains services de l'Etat et aussi, probablement, le désir de ne pas précipiter les opérations afin de pouvoir tenir compte d'éléments nouveaux que ne manquera pas de nous apporter la réforme de l'enseignement.

b) **Allocation de renchérissement.** Si, dans notre dernier rapport, nous avons pu exprimer notre satisfaction au sujet de l'adaptation des traitements sur la base d'un indice anticipé et équitablement déterminé (178,5 points), il n'en va pas de même au sujet des mesures entrées en vigueur le 1er juillet 1958 et portant l'allocation de 8 à 10 %. Il a été tenu compte, à cette occasion, d'un indice de 181,7 points alors qu'en juin ce dernier était déjà à 182,4 points. Le Cartel cantonal VPOD avait, en temps opportun, demandé au Conseil d'Etat que l'allocation fût portée de 8 à 11 %, ce qui assurait la compensation jusqu'à concurrence d'un indice de 183,3 points. Nous regrettons vivement que cette démarche n'ait pas été prise en considération.

c) **Réduction des horaires de travail.** La résolution que nous avons votée, l'an passé, à la quasi-unanimité, a fait beaucoup de bruit et a, au dire de certains, desservi notre cause ! Avec une année de recul, nous restons persuadés que notre décision était logique, n'en déplaise à ceux qui ont cru discerner dans notre attitude le désir de réduire sans cesse nos prestations de travail... Par la conscience professionnelle que nous continuerons à manifester en toutes circonstances, nous opposerons un démenti formel à cette insinuation et, par la clarté et la fermeté de nos prises de positions, nous continuerons à montrer que l'adaptation des horaires de travail est un problème qui reste posé et qui nous concerne aussi !

Personnel féminin

La situation de nos collègues féminins — auxiliaires plus spécialement — avait fait l'objet d'une intervention lors de notre assemblée générale du 15 mars 1958. Depuis lors, une assemblée réunissant à Neuchâtel, le 24 septembre, le corps enseignant féminin primaire, secondaire et professionnel ainsi que des représentantes du personnel administratif, a souligné de très nette manière, les dispositions inéquitables qui régissent le travail de la femme employée dans l'enseignement et dans l'administration.

Cependant, c'est aussi au nom de l'équité que nous évoquerons les efforts nombreux déployés, dans ce domaine, par les responsables de nos associations, de même que la compréhension manifestée par certains magistrats, dans la mesure de leur pouvoir.

Nous ne saurions mieux manifester nos intentions à ce sujet qu'en reprenant la conclusion d'un article paru récemment dans « Services publics » sous la plume du collègue Luc de Meuron, président du Cartel cantonal VPOD : « Notre fédération VPOD, notre Cartel cantonal VPOD continueront à lutter avec le maximum d'énergie et, espérons-le, d'efficacité, afin que disparaisse dans notre canton un système de discrimination qui ne fait certes pas honneur à ceux qui croient pouvoir s'en faire valablement les défenseurs. »

Réforme de l'enseignement

Il y a une année, nous nous exprimions ainsi : « Le fait que le degré supérieur de l'école primaire pourrait être appelé à disparaître, l'idée que l'avancement de l'âge d'entrée à l'école résoudrait le problème de la durée des études et la nécessité de reviser notre programme d'enseignement nous engagent à insister auprès de nos autorités pour que soit formée **une commission d'étude pour la réforme de l'enseignement primaire.** »

Ce rappel nous permet de mesurer le chemin parcouru ! En effet, nos interventions ont reçu un accueil d'autant plus favorable que M. le chef du Département de l'instruction publique était déjà conscient de la nécessité de créer une commission d'étude sur le plan primaire. En définitive, il ne s'agissait plus que de déterminer le moment propice à cette constitution. Cela ne devait pas tarder puisque, par arrêté du 11 avril 1958, le Conseil d'Etat instituait **une commission spéciale chargée de l'étude de la réorganisation partielle de l'enseignement primaire en corrélation avec la future réforme de l'enseignement secondaire.** Les sigles COREP lui ayant été attribués, c'est sous cette dénomination que nous la ferons intervenir par la suite.

La COREP, au sein de laquelle nous comptons six représentants, a tenu deux séances (30 avril et 28 mai), au cours desquelles elle a pris connaissance de l'état des travaux de la CERES (sigles d'essence mythologique... désignant la Commission d'Etude de la Réforme de l'Enseignement Secondaire !) et a fixé la procédure selon laquelle son travail serait effectué.

Le résultat des travaux de la CERES, soit la structure de l'organisation du degré secondaire inférieur, constituait l'objet principal de la discussion. La controverse naquit des thèses en présence :

- celle de la CERES, retenue comme base d'étude par nos autorités et tendant à prévoir une double sélection dans le temps, soit après les 5e et 6e années de scolarité primaire ;
- celle de la section cantonale VPOD du corps enseignant secondaire demandant une sélection à un

moment unique situé à la fin de la 5e année de scolarité ;

- enfin, la nôtre, par laquelle nous préconisons une sélection de tous les élèves au même moment, soit après 6 ans de scolarité.

Ces divergences d'opinions écartées, provisoirement tout au moins, nous avons admis de poursuivre le travail sur la base proposée par la CERES. Dans l'intervalle, cette dernière avait formé trois sous-commissions chargées respectivement de l'étude des programmes, de la sélection des élèves et de la formation de maîtres secondaires.

De son côté, la COREP se voyait subordonner, au cours de l'automne, trois sous-commissions parallèles à celles de la CERES. Actuellement, ces sous-commissions sont à l'œuvre.

Lorsque nous aurons évoqué une troisième commission chargée de la revision de l'orientation professionnelle, rappelé que les commissions consultatives des enseignements secondaire et primaire seront appelées à se prononcer et souligné le fait que l'Institut neuchâtelois vient d'inscrire à son programme la discussion publique du problème, il vous sera possible de vous rendre compte de l'ampleur du mouvement déclenché il y a deux ans. Ce mouvement reste cependant à l'échelle de notre petite république tout en s'inscrivant dans la grande confrontation de l'école et du monde moderne à l'échelon international.

Dès lors, que notre association soit engagée à fond dans cette revision de notre système scolaire, il n'y a là de quoi surprendre ou effrayer personne ! Cet engagement relève d'un esprit de collaboration totale tel que l'a si bien défini, à maintes reprises, M. le conseiller d'Etat Clottu. Afin de remplir notre mission, nous avons été appelés, tout d'abord, à désigner quelque 25 collègues devant nous représenter au sein des diverses commissions et sous-commissions. Par ailleurs, en septembre, les sections de district ont participé à une vaste consultation qui nous permit de réunir la majorité absolue des membres de notre association. Enfin, par la constitution de commissions internes, nous tenons à agrandir le cercle de nos responsables tout en désirant apporter aux organes officiels une contribution précise sous la forme de projets de programmes, par exemple.

Nous réserverons à l'expression orale l'ensemble des mesures envisagées ! Il est d'ailleurs impossible de prétendre exposer valablement, à l'heure actuelle, l'état des travaux. Par certains échos qui nous en parviennent, nous courons déjà le risque de vous voir déformer les idées émises ou suspecter les intentions. C'est la raison pour laquelle nous ne saurions assez insister sur le climat extrêmement favorable dans lequel l'étude est menée. Nous sommes persuadés du fait que tous ceux qui y participent verront leur tâche facilitée et leur influence assurée dans la mesure où ils n'auront en vue que l'intérêt de l'enfant !

Unité d'association

La réalisation de cette unité s'est révélée, après une ultime entrevue avec nos collègues de l'Union pédagogique neuchâteloise, impossible. Dans le communiqué qu'il consacra à cette séance qui eut lieu le 30 octobre, notre bulletinier s'est exprimé comme suit : « Après une petite heure de délibération, on constata que les positions des deux associations restaient, semble-t-il, immuables et vraiment inconciliables. On dut se séparer, ce qui se fit heureusement sans acrimonie de part et d'autre, sans espoir immédiat de

trouver un terrain de conciliation. On pense que les compromis n'amèneront jamais de solution satisfaisante et constructive et qu'il faut des situations claires. Ainsi fut consacrée cette rupture qui n'exclut cependant pas certaines collaborations occasionnelles lorsqu'elles se révéleront utiles à tous. »

Centenaire de la SPN

Les fêtes du Centenaire de la SPN sont proches. Une seule année nous en sépare ! Notre confiance est totalement acquise à Paul von Allmen et au comité qu'il préside, et nous leur exprimons d'ores et déjà notre très vive gratitude.

Relations et délégations

Spéculant sur la compréhension de tous ceux que nous devrions citer, nous serons brefs :

a) **Département de l'instruction publique.** Nous exprimons à M. le conseiller d'Etat Clottu notre très vive gratitude pour la compréhension et l'intérêt qu'il manifeste à l'égard de notre association, et nous lui disons combien nous apprécions la façon dont il dirige l'étude si complexe de la réforme de l'enseignement.

b) **Comité SPR.** Le comité, présidé par le collègue Neuenschwander, a remis ses pouvoirs à un comité jurassien. Au premier va notre sincère reconnaissance tandis qu'au second nous adressons nos vœux pour une législature féconde !

c) **Cartel cantonal VPOD.** Tête de pont de notre action syndicale, il a agi chaque fois que cela a été nécessaire, grâce au dynamisme et à la vigilance de son président, le collègue Luc de Meuron, et du collègue Robert Deppen, secrétaire régional romand, auxquels nous adressons notre très vive reconnaissance.

d) **Congrès.** Sur le plan de la SPR, à Genève, et sur le plan syndical, à Lausanne, à une semaine d'intervalle, nous avons participé à deux congrès, l'un quadriennal, l'autre triennal.

e) **Institut neuchâtelois.** Nous avons constaté avec un vif intérêt la renaissance de l'Institut neuchâtelois qui, d'emblée a été très près de nous par l'étude de la réforme de l'enseignement.

En terminant ce troisième rapport d'un mandat triennal, nous adressons notre reconnaissance à tous les collègues qui ont contribué à aider le comité central dans sa tâche, et nous formons le vœu que nos exhortations quant à l'intensification de notre activité ne restent pas lettre morte !

Au nom du comité central SPN-VPOD :
le président : Roger Hügli.

Cours de la Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire

Nous prions les intéressés de prendre note des précisions suivantes :

Cours No 1. Confection de figurines en fil de fer

Ce cours d'une journée doit être dédoublé. Il aura lieu à Neuchâtel les mercredis 25 février et 4 mars. Nous acceptons encore quelques inscriptions pour la seconde date.

Cours No 2. Allemand

Ce cours aura lieu le 11 mars à Neuchâtel. Il reste encore trois places.

Cours No 7. Métal (confection d'un bougeoir en fer forgé)

Il n'y a pas suffisamment d'inscriptions pour qu'il soit organisé à La Chaux-de-Fonds ou au Locle. Par contre il doit être dédoublé à Neuchâtel. Il aura lieu pour le premier groupe les jeudis 26 février et 5 mars, pour le second groupe les jeudis 12 et 19 mars. Il reste encore cinq places pour le second groupe.

Les cours No 3, botanique, No 4, sciences naturelles : la fourmi, No 5, confection de transparents, No 6, dessin : mosaïque, et No 8, encadrement, auront lieu aux dates prévues. Un rappel pour chaque cours paraîtra dans ce journal en temps utile. Nous acceptons encore les inscriptions. Le cours No 8, encadrement, pourra être donné au Locle si nous recevons encore quelques inscriptions du « Haut ».

Pour plus de détails, consulter le numéro de février du Bulletin du Département de l'instruction publique.

La correspondance pour les cours doit être adressée à Willy Galland, chemin des Pavés 19, Neuchâtel.

Comités de section

Le Locle. Ont été nommés pour 1959. Président : M. Charles Favre; membres : Mlles Georgette Brandt, Marguerite Sandoz, Rosmarie Weber, MM. Georges Bobillier, Jean-Daniel Favre, Ernest Hasler, Jean Marti (Les Ponts).

Tous, à une exception près, en fonctions au Locle.

W. G.

Voyage de printemps (6 jours), du 13 au 18 avril 1959

Vienne

Lundi 13 avril 1959 : itinéraire : Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Bienne - Olten - Zurich - Waedenswil - Lachen - Naefels - Col du Kerenzenberg (vue magnifique sur le lac de Wallenstadt et les Churfirsten - Buchs (dîner) - Feldkirch - Bludenz - Col de l'Arlberg - Landeck - Innsbruck (souper, logement).

Mardi 14 avril : Innsbruck (petit déjeuner) - Vallée de l'Inn - Schwaz - Rattenberg - San Johann - Lofer - Bains de Reichenhal - Salzbourg (dîner, visite de la cathédrale) - Lambach - Linz - Amstetten - St-Poelten - Vienne (souper, logement).

Mercredi 15 avril : Vienne (pension complète) - Visite de la ville avec guide : la Hofburg, le dôme de

St-Stéphane, la crypte impériale. Soirée : Kursaal ou Opéra (facultatif).

Jeudi 16 avril : Vienne (pension complète) - Continuation de la visite de la ville ; château de Schoenbrunn. Après-midi : excursion à la forêt viennoise de Kallenberg.

Vendredi 17 avril : Vienne (petit déjeuner) - Linz (dîner) - Salzbourg - Autostrade jusqu'au lac de Chiem (80 km.2) - Munich (souper, logement) - Dégustation facultative de la fine bière de Munich à la « Muenchener Hofbrau ».

Samedi 18 avril : Munich (petit déjeuner) - Landsberg - Buchloe - Mindelheim - Memmingen - Wangen - Bregenz - Ste-Marguerite (dîner) - Rorschach - Winterthur - Zurich - La Chaux-de-Fonds - Le Locle.

Prix du voyage comprenant le transport en car, le logement et la pension (excepté le petit déjeuner du premier jour et le souper du dernier), le pourboire au chauffeur, le guide à Vienne et certaines entrées : **210 francs.** (Bons de voyage acceptés.)

Passeport : est nécessaire ; un passeport même périmé (mais de moins de 5 ans) ou une carte d'identité bleue (la carte jaune n'est plus valable) délivrée par la police des habitants de votre commune.

Inscriptions auprès de W. Guyot, rue Georges-Perrenoud 40, Le Locle, jusqu'au 15 mars. Paiement à la même adresse, compte de chèques postaux IVb 4594, si possible à l'avance.

W. G.

Effectif au 1er janvier 1959

Sections	Total des membres actifs	Membres VPOD	Membres SPN	Membres remplaçants
Neuchâtel	82	69	13	1
Boudry	51	38	13	—
Val-de-Travers	32	26	6	—
Val-de-Ruz	34	28	6	—
Chaux-de-Fonds	121	119	2	7
Le Locle	73	61	12	3
Total	393	341	52	11

W. G.

JURA BERNOIS

Extraits du rapport annuel du Foyer cantonal d'éducation pour jeunes filles Loveresse (JB)

Nos élèves

Elles étaient 23 au début de l'année et 28 au 31 décembre. Il y a eu 12 arrivées et 7 départs. Dans cet effectif, 18 sont bernoises, 6 genevoises, 2 neuchâtelaises, 1 soleuroise, 1 italienne.

Après Pâques, une jeune fille a été rendue à sa famille et est entrée en fabrique comme ouvrière ; une jeune fille, placée dans une famille, est entrée en apprentissage dans la branche horlogère (décoration des pendules neuchâtelaises) ; une jeune fille est devenue élève externe du Foyer et a commencé un apprentissage de fleuriste. En août, deux jeunes filles de Genève ont été rendues à leurs familles en vue d'apprentissages selon la loi genevoise (début septembre). Deux élèves en âge de scolarité ont été placées dans d'autres institutions.

Celles qui sont arrivées se sont adaptées plus ou moins rapidement à leur nouvelle situation. Il faut chaque fois un temps de patiente observation, le contact journalier, la collaboration de tout le personnel éducatif pour donner ensuite peu à peu une orientation fonctionnelle au développement de ces fillettes et à notre pédagogie.

La vie scolaire

Les élèves ont été réparties en 2 classes. Chaque classe a formé des groupes de travail. Il est très difficile de dire : cette fillette suit la 5e année, celle-là va en 8e. L'essentiel, c'est à la fois d'individualiser (fiches) et de grouper (centres d'intérêts). Nous avons toujours suivi le plan d'études des écoles primaires jurassiennes.

A fin mars ont eu lieu les examens de fin d'année scolaire, en présence de la commission du Foyer. On peut être pour ou contre ces examens ; dans nos institutions, ils sont un facteur positif, un moyen éducatif certain.

Les deux classes sont parties en courses scolaires, en juin, à Berne et à Fribourg. Les villes des Zähringen ont vivement intéressé nos écolières.

L'inspecteur des écoles du XI^e arrondissement, M. G. Joset, a visité nos deux classes en novembre. Sa présence amicale, sa compréhension de nos problèmes particuliers et ses encouragements ont été précieux pour la direction et pour le corps enseignant.

Les dames de la commission ont visité deux fois les classes d'ouvrages. Plusieurs émissions radioscolaires ont été prises, faisant l'objet de travaux collectifs.

Les cours ménagers scolaires ont été suivis par 7 jeunes filles. Ils sont une nécessité, un bienfait. Nos protégées ont apprécié cet enseignement vivant.

Dans le cadre des travaux féminins, les jeunes filles qui vont être libérées à Pâques prochaines ont eu de réelles satisfactions à participer à la confection de leur trousseau.

L'instruction religieuse se fait dans le cadre des paroisses.

Le corps enseignant a participé à une journée du congrès international des éducateurs d'enfants inadaptés (Lausanne) et à un cours de perfectionnement du corps enseignant jurassien (Moutier).

En 1958, nous avons :

- 18 élèves d'intelligence tout à fait normale ;
- 5 élèves retardées, doubleuses ;
- 5 élèves légèrement débiles.

Les « doubleuses » sont généralement celles qui, sans être sottes, ont un retard scolaire dû la plupart du temps à des absences nombreuses de l'école avant leur admission au Foyer. Elles récupèrent ce retard au bout d'une année ; elles y parviennent grâce aux efforts particuliers des institutrices.

Le corps enseignant, en 1958, nous a donné entière satisfaction. Mmes Geneux et Progin, institutrices, n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine, et nous leur exprimons ici notre gratitude.

La vie de l'internat

L'éducation des enfants, dans les groupes, s'est poursuivie avec patience et ténacité. Il a fallu, comme toujours, exiger beaucoup pour obtenir parfois peu. Nos éducatrices ont un travail bien ingrat, en dehors de l'école. L'éducation n'est pas un jeu, même si les méthodes ont évolué dans un sens libéral.

Deux éducatrices titulaires et 3 stagiaires ont participé à cette œuvre éducative. Elles ont droit à notre reconnaissance.

L'élément de « l'aventure » le plus important de l'année a été la création d'une troupe d'éclaireuses. On se représente immédiatement l'apport constructif de l'esprit « éclai » dans l'éducation. Tout le travail de l'internat en a été influencé. C'est dans cet esprit également que les nombreux loisirs ont procuré aux enfants des heures de saine détente : jeux de pistes, séances, pique-niques, feux de camp, travaux manuels, centres d'intérêts, concours, Rotbad (colonie de vacances annuelle), Noël enfin.

Cela ne signifie nullement qu'il n'y ait plus d'ombres, de déceptions, d'échecs, d'amertume... De grosses difficultés sont demeurées : comment vaincre ces « petits » mensonges, cette adroite dissimulation, ce langage grossier, ces accès de mauvaise humeur, ces « petits » coups tordus ? Comment stabiliser telle nerveuse, telle indisciplinée, telle « rouspéteuse » ? On lutte, on tombe, on recommence, une fois, cinq fois, vingt fois, chaque matin, chaque saison. Et peut-être qu'un jour...

Personnel

Nous avons travaillé avec un personnel éducatif au complet. Ce fut donc, dans ce domaine, une année faste.

Quelques stagiaires nous ont apporté du renfort et fait leurs premières expériences pratiques.

Un poste d'aide de ménage (avec travail éducatif de « tournante ») a été créé ; nous n'avons pu le pourvoir qu'en décembre.

Le personnel domestique est demeuré tout à fait stable.

Nos institutions ont toujours de la peine à s'attacher un personnel éducatif qualifié. Nous lui offrons pourtant des conditions de travail normales. Peut-être pourrait-on revoir, en tout cas, le problème des vacances. D'autre part, notre situation géographique ne nous favorise pas pour faire appel à du personnel romand qui préfère la ville, les bonnes communications, les possibilités de loisirs que nous n'avons pas...

Exploitation agricole

Les travaux printaniers ont été facilités par une saison clémente. La récolte de foin a dépassé celle de 1957, déjà très bonne. Nous avons eu des moissons de qualité. Le regain fut également très abondant.

La récolte des pommes de terre peut être taxée de très bonne. Il en va de même pour les légumes.

Le verger n'a pas rendu suffisamment ; nous pensons que le terrain est trop lourd, trop vieux, peut-être trop fumé aussi.

La production laitière a été très forte et représente plus du tiers des recettes agricoles.

L'élevage bovin et porcin a bien marché et a également produit un tiers des recettes.

Ces dernières, budgétées à 24 000 fr., ont été atteintes en 1958. L'année peut donc être considérée dans son ensemble comme une bonne année.

Finances

Le budget de 175 000 fr. en chiffres ronds n'a pas été dépassé. Quelques crédits supplémentaires nous ont été accordés pour des dépenses indispensables.

L'inventaire de fin d'année accuse une légère diminution par rapport à celui de l'an passé.

La direction des finances s'est montrée très compréhensive et nous lui exprimons notre gratitude.

R. et H. Reber.

A l'Ecole normale des instituteurs : admissions

A la suite des récents examens, la direction de l'instruction publique a admis provisoirement pour six mois les 21 élèves suivants :

Barras Claude, Vendlincourt ; Bourquin Michel, Orvin ; Chevillat Marcel, Montfaucon ; Clénin Jean-Cl., Bienne ; Eichenberger Jean-Pierre, Bienne ; Finazzi Jean-Pierre, Saignelégier ; Galli Silvio, Saint-Imier ; Gyger Jean, Reconvilier ; Hoffmeyer Jean, Bassecourt ; Laissue Gérard, Corcelles ; Levis Gilbert, Saulcy ; Marchand Pierre-André, Sonvilier ; Monnerat Yves, Courchapoix ; Perotto Gino, Sonvilier ; Plomb Hugues, Boncourt ; Racine Jean-Claude, Bienne ; Rubin Rémy, Moutier ; Sauter Jean-François, Evillard ; Schmid Pierre-Alain, Bienne ; Simonin Jacques, Charmoille ; Voelin Ronald, Reconvilier.

Nos vives félicitations à ces futurs éducateurs, auxquels nous souhaitons de fructueuses études.

Partie pédagogique

LE ROLE DE L'ÉCOLE...

La crise sociale que le monde traverse, les découvertes et les inventions qui font la gloire de notre époque ont donné à l'industrie et en général à toutes les branches de l'activité humaine une marche fiévreuse et emportée. Chacun ne cherche plus son salut que dans la concurrence. Le mot de Guizot « enrichissez-vous ! » est devenu le mot d'ordre des générations actuelles et de toutes parts on crie à l'école : « Donnez-nous plus de science ! ». C'est en vain que l'on a répondu : « Le but de l'école n'est pas là ! ». On a insisté, la législation a tranché le conflit par des plans d'études, on a introduit de nouvelles branches, on a imaginé de nouvelles méthodes. La pédagogie nouvelle ne s'est plus occupée que de manuels d'enseignement, des tours de force ont été accomplis, les examens ont brillé !...

Quelque beaux que puissent paraître les résultats obtenus de cette manière, ils n'en sont pas moins liés à des inconvénients graves. C'est que souvent les matières d'enseignement n'ayant pu être assimilées complètement par l'élève, il s'en est suivi que toute cette science s'est peu à peu évanouie, puis — autre fait infiniment plus sérieux — que le goût de l'étude s'est perdu. A cette pression intense, à cette activité incessante imposée aux intelligences pendant le temps de l'école, à cette torture journalière à laquelle ont été soumis ces jeunes êtres, a succédé une fatigue, un accablement insurmontable. Le résultat que doit avoir l'enseignement, c'est-à-dire le besoin pour le jeune homme de continuer à travailler intellectuellement, le plaisir à l'étude, la jouissance aux choses de l'esprit, ce résultat n'a pas été atteint ; on n'est arrivé au contraire qu'à inspirer à l'enfant une répugnance invincible pour tout travail intellectuel et à le rendre incapable de fixer son esprit sur un objet. Tel est et tel sera l'effet d'une école qui s'écarte de son vrai rôle pour donner satisfaction à des exigences auxquelles sa mission ne lui permet pas de se prêter.

On se plaint de toutes parts de l'abaissement de la moralité. On oppose partout et toujours le passé, le bon vieux temps, à notre époque. « Autrefois, dit-on, on n'eût pas osé agir ainsi ! La jeunesse se pervertit de plus en plus ; elle n'éprouve de respect pour rien. De notre temps, on apprenait moins, mais on savait mieux, etc. »

Ces plaintes peuvent être fondées en partie ; reste à savoir dans quelle mesure l'école peut être inculquée.

Et d'abord, nous croyons que l'idéal de l'école ne s'est jamais complètement voilé. Des voix éloquentes parmi les écrivains pédagogiques ont toujours rappelé le vrai but de notre institution et ce n'est pas à elle qu'il a tenu qu'on ne s'en écartât pas. Elle a depuis longtemps entrevu l'abîme auquel la direction imprimée à l'enseignement tend à conduire les générations. A maintes reprises elle a fait retentir son « garde à vous ! » contre les tendances funestes qui l'entraînent. Malheureusement, les circonstances ont été plus fortes que toute la sagesse des pédagogues. Les conditions nouvelles de la vie de nos jours ont exigé impérieusement des transformations ; on leur a donné satisfaction.

La question de savoir jusqu'à quel point les exigences de notre époque peuvent se concilier avec la mission éducative de l'école, ne rentre pas dans le cadre de ce travail, mais nous la recommanderions volontiers comme sujet à traiter.

Quelle que soit la solution que puisse recevoir cette question, nous pensons qu'il y a lieu d'ores et déjà de s'inscrire en faux contre les tendances qui assimilent l'école à l'usine et qui demandent que le temps qu'on y consacre soit un apprentissage pour l'entrée dans une carrière. Le rapport entre l'éducation et l'instruction doit redevenir un rapport de subordination ; la première est le but, la seconde n'en est que le moyen ou l'auxiliaire.

... ET DE LA FAMILLE

Sont-elles nombreuses les familles qui, connaissant la haute importance de la première éducation, soient dans la possibilité de la diriger avec fruit ? Combien y en a-t-il qui vouent à cette grande tâche l'attention sérieuse qu'elle mérite et qui fassent tous leurs efforts pour la mener à bonne fin ?

Nous ne savons que trop combien sont rares celles où l'éducation intellectuelle et morale marche de front avec les soins assidus qu'exige le corps. Peu de parents sont aptes à remplir convenablement envers leurs enfants le rôle d'éducateurs, et, le fussent-ils, qu'ils ne veulent ou ne peuvent pas toujours s'imposer cette tâche. Dans les familles aisées ou riches, il semble que rien ne s'opposerait à la réalisation de cet idéal ; et pourtant que de mères qui ne se soucient nullement de s'astreindre à un travail si attachant. Absorbées par ces devoirs du monde qui occupent une place si importante dans la société actuelle, occupées avant tout au soin de leur toilette, il en est beaucoup qui vouent plus de sollicitude au choix de leurs chapeaux qu'à l'éducation de leurs enfants ; elles ne com-

prennent point de quelles jouissances elles se privent volontairement en se déchargeant sur des étrangers de la noble mission d'élever leur jeune famille ; car ces soins de chaque jour développent l'affection réciproque et donnent à la mère une influence considérable sur l'avenir de l'enfant.

Mais si, chez les favorisés de la fortune, l'éducation domestique est trop souvent négligée, qu'en sera-t-il chez ceux dont le labeur incessant suffit à peine aux besoins matériels de la famille ? Comment la femme de l'ouvrier pourrait-elle diriger l'éducation de ses enfants ? Les soins de son ménage, l'entretien du linge et des vêtements réclament tout son temps ; et ne doit-elle pas, presque toujours, chercher dans un travail quelconque un gain indispensable pour suppléer à l'insuffisance du salaire de son mari ? Souvent obligée de travailler hors de chez elle, la mère ne peut veiller sur ses enfants qu'elle est forcée de confier à la garde de frères aînés ou d'abandonner à eux-mêmes.

« Beaucoup de parents se voient, par la nature de leurs occupations, contraints de négliger l'éducation

de ces chers petits êtres ; d'autres, il faut le dire, se montrent négligents, ou n'ont pas conscience de l'immense responsabilité qui pèse sur eux ; d'autres enfin sont incapables de remplir leurs obligations de chefs de famille, ou croient l'avoir fait quand ils ont subvenu aux nécessités matérielles de la vie. Que dire enfin de ces malheureux qui ne donnent aux leurs que le triste exemple de la paresse et du vice. (Rapp. du cercle de Rougemont.)

A ces différentes causes, ajoutons l'ignorance très générale des vrais besoins de l'enfant et l'habitude fâcheuse de tout attendre de l'école.

Que penser des réflexions désabusées qui précèdent ? qu'elles jugent sans doute exactement la situation de l'école dans notre société ?

Or, ces lignes sont extraites d'un rapport présenté au congrès de Genève de la Société pédagogique romande en... 1886 ! Voilà de quoi surprendre nos pessimistes : mêmes difficultés, même incompréhension du rôle éducatif de l'école, mêmes insuffisances de la famille. N'est-il pas réconfortant, après tout, de constater que nos collègues d'il y a soixante-treize ans travaillaient dans une atmosphère probablement moins favorable, à bien des égards, que celle que nous connaissons aujourd'hui.

Quant au comportement de la jeunesse, un article du journal parisien « Gil Blas », paru en mars 1883, nous en fait un tableau peu flatteur qu'il est intéressant de comparer à celui que l'Educateur a récemment publié sous le titre « Quand la jeunesse lève le cran d'arrêt » (extrait d'une enquête de « Science et Vie »).

Voici comment se présentaient certains jeunes gens il y a trois quarts de siècle.

Ils vont bien, d'ailleurs, les enfants de notre époque, et ils prouvent chaque jour davantage qu'ils sont à la hauteur de leurs très chers parents. Ceux des classes en redingote et en robe de soie saccagent les collègues, réclament la tête de leur proviseur, organisent des meetings de revendication, dévalisent l'écrin de leurs mères au profit des filles de brasserie, emportent la caisse du syndicat créée par leurs camarades, pour jouer aux courses et nombre d'autres « et caetera ». Ceux des classes en cotte et en bourgeron désertent

la maison paternelle, s'enrégimentent dans des bandes de voleurs, assassinent leurs camarades avec le sang-froid de criminels consommés, vivent de la pornographie du trottoir, s'exercent à l'émeute. C'est tout à fait charmant.

Vous passez dans un faubourg ou un square. Vous voyez une bande de gamins courir les uns après les autres, se heurter, se colleter, s'empoigner ; vous avisez l'un d'eux et lui dites :

— Quel est donc ce jeu auquel vous prenez tant de plaisir ?

— C'est les « voleurs », vous répond-il ; mais c'est embêtant, ils veulent tous être voleurs, il n'y a que moi de gendarme et je suis esquinaté.

Vous saisissez un autre gamin en train de paresser, vautré tout de son long sur le banc d'un square, la blouse déchirée, le pantalon en loques :

— Pourquoi n'allez-vous pas à l'école ? lui demandez-vous.

— Tiens ! c'te blague, parce que ça m'embête !...

Et le jeune citoyen, vous riant au nez, se replonge dans son « farniente ».

A ce moment, un galopin au teint flétri, aux mèches débordant de la casquette fripée, s'approche mystérieusement de vous et, d'un air plein de sous-entendus avec des clignotements d'yeux à la Judic, vous offre une brochure ou une gravure obscène.

— Mais, petit malheureux, interrompez-vous en le repoussant, vous n'avez donc pas honte de faire un pareil métier ?

— Et bouffer donc ?...

— Mais vos parents ?...

— Mes parents ? Oh ! la la !...

Et le drôle s'éloigne en traînant le pied et en grommelant des obscénités à votre adresse.

Voilà donc une génération qui grandit dans les rues en polissant, sans principes, sans vergogne, prenant en haine le travail et jouant aux voleurs !... Le bel avenir que cela promet pour la France, hélas ! notre pauvre pays le verra. Mais franchement nos politiciens, au lieu de s'occuper d'agitations révisionnistes, ne feraient-ils pas mieux de songer à ces enfants et de s'arranger de telle sorte qu'ils deviennent d'honnêtes gens, des hommes d'ordre et de cœur ayant la louable ambition d'allonger, par le travail, leurs vestes pour en faire des habits et non le désir blâmable de couper les habits des riches pour en faire des vestes ?

DU LANGAGE GÉOGRAPHIQUE CORRECT

AU SENS DE L'ORIENTATION

« Regardez la carte du Canada, en haut à gauche ». Qu'est-ce donc que ce « en haut à gauche » ? Ne serait-il pas préférable de dire « dans la partie nord-ouest de la carte » ? ou bien « dans la région nord-ouest du Canada » ?

La carte n'est en effet que la représentation « vue par dessus » du terrain, et cela il nous faut à tout prix le faire comprendre à nos élèves : n'employons donc pas de termes faux, tels que celui que je viens de mentionner.

N'avons-nous jamais entendu quelque élève déclarer que l'Aar montait dans le Rhin ! et n'a-t-on pas trouvé dans une enquête sur les connaissances géographiques de nos écoliers, comme réponse à la question : « Quel est le point le plus bas du Rhône en Suisse : sa source, Martigny, Villeneuve ou Genève ? » la réponse « Martigny » donnée par un important pour-

centage des élèves. Pourquoi cela ? Nos enfants voient la carte murale où en effet Martigny se trouve comme étant le plus proche du sol... mais c'est le plus au sud qu'il faut dire !

Encore à propos d'orientation, je vous propose de construire un petit poteau indicateur à 4 branches sur lesquelles on inscrira les quatre points cardinaux. On fera ainsi facilement comprendre que ces **points cardinaux** sont des **directions** en réalité. Directions prises toujours par rapport à un point central, celui où se trouve l'individu qui cherche à s'orienter.

Ce petit appareil sera en tout cas bien meilleur que les 4 petits écriteaux N, S, W, E que l'on place contre les murs de la classe, car : demandons à Charles, assis au premier pupitre de la colonne de gauche où se trouve le Nord : il vous montrera le petit écriteau N. Même question à Yvonne, assise au dernier pupitre de la colonne de droite : elle vous montrera encore l'écriteau N. Lequel des deux aura raison ? !

J.-J. Dessoulavy

DIFFICULTÉS DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

PARTINICO

à 25 kilomètres de Palerme, compte environ 25 000 habitants. Selon le syndic, 1500 enfants ne vont pas à l'école, alors que 50 instituteurs (dans cette ville seulement) sont au chômage.

Nous avons divisé toute la ville en 26 quartiers. Et nous sommes allés deux par deux, interroger chaque famille sur :

- a) la fréquentation scolaire de leurs enfants ;
- b) le nom et l'état civil de chaque enfant, entre 6 et 20 ans, n'allant pas à l'école ou ayant cessé d'y aller avant d'avoir accompli les cinq années primaires réglementaires ;
- c) la raison de cet arrêt.

Voici quelques exemples de réponses obtenues à notre question :

- Pourquoi n'es-tu pas allé à l'école ? ou
- Pourquoi as-tu cessé d'y aller ?

(La majorité des raisons sont du type des catégories a et b).

- a) « Parce que je n'avais pas envie. »
« Parce que je m'y ennuyais. »
« J'allais travailler à la campagne de tout mon cœur ; aller à l'école me semblait soulever une montagne. »
« J'ai raté l'année et le maître ne m'a plus voulu. »
« J'ai fait six fois la première année sans réussir. »
« Mon fils n'a rien appris et à la fin de l'année il était devenu un âne. »
- b) « Parce qu'il devait travailler. »
« Il n'avait pas de chaussures. »
« Il n'avait pas les moyens d'acheter les livres et les cahiers. »
- c) « Parce que c'est une fille. »
« Ma fille a dix ans. Elle n'est plus en âge de se montrer dans les rues. »
« Parce qu'il y avait des garnements dans les rues. »

Il est évident que notre rôle ne se bornait pas à noter ces réponses, mais à chercher des solutions pour ces différents cas. Nous nous efforcions de persuader les parents à inscrire leurs enfants à l'école et en même temps de convaincre ceux-ci (entre 6 et 14 ans) à y aller. Quant aux plus grands (15 à 20 ans et au-dessus) il y a possibilité de suivre l'école du soir. Mais la persuasion n'est pas l'unique solution. Dans beaucoup de cas, il faudrait une aide économique (fournitures scolaires, chaussures) ou un examen médical ou psychologique.

Nous sommes allés trouver les instituteurs à domicile, pour essayer de les intéresser à ce travail de lutte contre l'analphabétisme et nous les avons invités à plusieurs rencontres. Une très petite minorité a répondu à cet appel et a participé à l'enquête. Les autorités aussi furent invitées : le directeur des écoles a pris la parole pour déclarer que « la seule solution serait d'envoyer les gendarmes chercher les enfants qui manquent l'école ».

Tant qu'il existera cet abîme entre instituteurs et population, ce mépris et cette indifférence, la situation ne pourra changer. Ce sont les rapports humains qu'il faut rétablir.

A supposer que tous ces enfants visités cet été s'inscrivent à l'école pour la rentrée des classes, quelle réponse trouveront-ils à leur effort ? Celle que peut apporter un maître qui n'a pas eu de formation pratique, qui ignore tout des méthodes actives, débordé par une soixantaine d'élèves et talonné par un programme à suivre en 10 heures hebdomadaires.

Si un véritable contact humain ne s'établit pas entre le maître et l'élève, celui-ci au bout de peu de temps abandonnera à nouveau l'école par ennui. Et c'est conscients de ce fait que quelques instituteurs ont décidé de s'occuper chacun des enfants d'un quartier, en dehors des heures scolaires, de les emmener promener, de jouer avec eux et de visiter leur famille.

Pour aider à maintenir ce lien entre instituteurs et élèves, des comités de quartier ont été formés, comprenant quelques parents (analphabètes ou non) particulièrement intéressés à l'instruction des enfants. Ces parents sont chargés d'aller trouver les élèves manquant l'école, de discuter avec leur famille et de servir de trait d'union entre les parents et les enseignants.

Pour pouvoir lutter efficacement contre l'analphabétisme, dans cette région, il faudrait avant tout :

- un enseignement basé sur les méthodes actives,
- une meilleure formation du personnel enseignant (dans ce but nous espérons que prochainement des cours CEMEA seront organisés en Sicile),

- l'ouverture de nouvelles classes et la création de classes spéciales pour enfants déficients,

- adopter des manuels scolaires pour plusieurs années, et non changer annuellement au gré du maître,

- il faudrait également que le personnel enseignant soit en relation avec des collègues d'autres régions ou pays, pour échanger leurs expériences.

H. Bataillard.

Une idée... que plusieurs ont déjà eue !

UNE RICHE DOCUMENTATION... BON MARCHÉ

Au début de l'année scolaire, j'avais proposé à mes élèves de collectionner en commun les bons que l'on trouve dans divers produits alimentaires ou de nettoyage. Je pensais aux bons SILVA et aux bons AVANTI.

Il n'y a pas lieu ici de faire de la réclame pour une fabrique ou pour une autre, mais il me paraît bon de signaler l'apport magnifique que certains groupements donnent à notre enseignement.

SILVA édite en effet de magnifiques albums : citons ceux qui nous sont le plus directement utiles : Le parc

national suisse, Animaux de tous pays (3 volumes), Fleurs sur ton chemin, Fleurs de nos montagnes, La conquête du ciel, Costumes suisses.

AVANTI de son côté édite de forts jolis livres : Regards sur la Suisse (histoire), La Suisse vue d'avion, sont ceux qui nous intéressent le plus.

Pour SILVA comme pour AVANTI, il s'agit d'acheter l'album (moins de cent sous) et d'obtenir les images en échange des bons. Toute la classe s'y mettant, en une année, nous avons rempli 5 albums. Les élèves ont collé eux-mêmes les gravures, et maintenant ils s'arrachent ces albums si instructifs.

Un moyen facile d'augmenter la bibliothèque de la classe !

J.-J. Dessoulavy

LA « COUTURE », CETTE GOURMANDE

Il est toujours délicat de s'attaquer à certains sujets, et surtout à ceux dont la cause paraît entendue. Mais ce sont souvent ces sujets mêmes qu'il importe de remettre en question parce que les préjugés favorables dont ils s'entourent empêchent la critique de s'y exercer librement. Et c'est au grand dommage de tout le problème humain, — et en ce qui concerne mon propos, des problèmes scolaires. Tout manque d'objectivité, fausse le véritable rapport des valeurs, enflant les petites vertus au détriment des plus grandes.

Donc, j'en veux un peu à la « couture ». Dans nos classes suisses nous en avons 4-6 heures hebdomadaires en moyenne. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la Suisse allemande dans ce domaine, nous dame à peine le pion. En France, on n'enseigne pas le tricot à l'école. J'ai passé quelques semaines dans un bourg de la vallée du Rhône. J'ai vu sur le seuil des portes ou à l'ombre des figuiers et des yeuses, des jeunes filles, des femmes tricotant, ou c'était encore dans la fraîcheur des cuisines, et le cliquetis des aiguilles y effrayaient à peine les mouches. On m'a montré dans les familles campagnardes des œuvres de fil créées de longue patience, des dessus de lit, crochetés, ou recouverts de dentelles, des napperons et des nappes, des couvertures, des coussins brodés, tout un art domestique admirable. J'ai demandé :

— Mais où avez-vous appris tout cela ?

Les maîtresses de ferme m'ont regardé, indignées :

— Mais, à la maison « doncques » ! Où voulez-vous que ce soit ?

Dans le même temps, Ursula, volontaire Suisse allemande, tricotait une paire de chaussettes. Elle avait reçu pendant neuf fois quarante semaines un enseignement de 5 heures de tricot-couture, ce qui fait quelque 1800 heures consacrées dans toute la scolarité aux travaux à l'aiguille.

Trois fois, il a fallu qu'Ursula recommençât son ouvrage : — Vous n'avez pas appris à tricoter à l'école, à faire un talon, des diminutions ?

Ursula plissa une bouche dédaigneuse : — Si, mais à 10 ans ! Ça fait si longtemps !

— Mais, à la maison, vous ne tricotez pas ?

Nouvelle moue méprisante : — On ne tricote plus de chaussettes chez nous. Tout le monde les porte en nylon.

(On pressent, dans le cerveau ingrat d'Ursula, le mûrissement d'une pensée, chose rare. Mais quand Ursula a une pensée, elle y tient : « Ces Welches, ce qu'ils peuvent retarder. »)

Ursula, pourtant, n'a pas raison. Il faut savoir tricoter. D'abord parce que rien ne remplace encore, pour l'instant, les bons vieux lainages. Mais voilà des faits qui comportent quelque enseignement. Celui-ci d'abord que l'Ecole doit savoir limiter ses ambitions, et justement pour mieux réaliser celles qu'elle garde. A chacun son rôle, une fois de plus. Quand elle se met à faire le travail que la famille ne fait pas ou ne fait plus, elle ne rend pas nécessairement un bon service à la société, au pays. Il y a là un fait peut-être inéluctable, mais qui porte en lui le germe d'une faiblesse.

Le tricot, la couture étaient des travaux de maison. Les voilà passés à la charge de l'école. Et l'art de la cuisine, maintenant, à l'avenant. On ouvre des classes ménagères, on se félicite, on se congratule. Discours, banquets, bouquets. Que l'instruction dans ce pays fleurisse bien ! Trouble-fête, encore, je ne suis pas si sûr qu'on ait raison. Il y a autre chose, car je sais assez

ce que l'on répondra et qui n'est pas faux : — Qu'il faut remettre à sa place et en honneur l'œuvre ménagère ; que tout éducation doit être harmonieuse ; l'esprit, le corps, les mains, l'âme ; vieille chanson. Je ne prétends pas à autre chose. Seulement il y a les moyens sur lesquels nous ne nous entendons pas. Et d'abord simplement l'examen réaliste de nos possibilités. Depuis quelque temps, l'école a les yeux plus gros que le ventre. Nous lançons des vœux, émettons des souhaits. « Voilà ce qu'il faut... » « On devrait... ». « Il est absolument désirable... » Oui-da ! Est-ce la profession qui nous rend si peu raisonnables. On parlait d'équilibrer les budgets Temps et Moyens, grande sagesse. Voyez cette conclusion récente d'un rapport sur l'enseignement du français : « Il en faut une heure de plus au programme. Quant à savoir où prendre cette heure, ce n'est pas à nous d'en décider. » Affaire conclue, mais guère honnête. Cette heure de français, moi je sais bien où la trouver. La « Couture », cette gourmande, se taille tout de même la part trop belle.

« Il faut remettre en honneur. Il faut faire aimer. » Que de mots ! Quel vide cachent-ils, quelle illusion ?

J'en reviens à nos Ursula et aux Chantal et Martine de chez nous à qui l'on veut faire « aimer » le tricot. Interrogez-en dix, qui répondront sincèrement. Statistique peu réconfortante pour nos dirigeants. Elles n'aiment guère tricoter nos jeunes filles. Et somme toute je les comprends. Je suis sûr que ce n'est pas tellement la faute de leurs maîtresses ; un peu aux programmes, à ses exigences pas toujours raisonnables, à l'époque, contre nous si hostile. Mais au moins qu'ayant appris le plus, elles sachent faire le moins, nos adolescentes. Quand nous apprenons l'extraction de la racine carrée à nos garçons, ils n'en ont pas pour autant oublié le livret, et avec la règle des participes passés, ils connaissent aussi celle des pluriels du substantif...

A huit et neuf ans nos petites filles apprennent à tricoter un talon et des socquettes. Travail difficile, pour cet âge, je crois... On y passe des semaines. Et il en est beaucoup qui y peinent, qui y peinent... Et voilà qu'à seize ans, malgré les répétitions et les reprises que prévoit le programme, il en est qui ne savent plus faire un talon et oublient leurs diminutions. A trop entreprendre...

Autre fait, pas très différent. L'hiver dernier, quelques-unes de mes élèves suivaient un cours de cuisine. Huit mercredis, bien sûr, ce n'est pas beaucoup. J'ai été, comme le veut une tradition agréable, gracieusement invité pour la dernière leçon. On m'a servi une fondue. Je n'ai pas suivi des cours de cuisine, mais je crois savoir faire une fondue. Passons ! Je me réjouissais de m'asseoir à table avec mes élèves, d'être un instant leur hôte et de satisfaire, vieille tradition, les plaisirs de l'esprit et ceux de la table, mêlés. Ouiche ! J'ai eu une nouvelle fois un joli aperçu de la façon dont peuvent devenir cruches, quand elles sont laissées à elles-mêmes, des filles pourtant pas trop sottes : salières renversées (je ne suis pas superstitieux), cinq cuillerées de sucre dans une tasse de thé, fous-rires idiots, conversations sans queue ni tête, allusions comprises des seules initiées. Chuchotis malséants. Je ne disais rien, leur maîtresse était là et j'étais invité. On leur avait appris les secrets de la fondue et de l'escalope, mais de la nécessité d'un peu de maintien, du charme d'une certaine politesse, de la vertu des contraintes, rien. Puisque l'école se mêle de cuisine, voilà qui est primordial... Ah ! sans être guindé...

Là encore, je n'incriminerai pas les maîtresses, mes collègues. Elles font comme elles peuvent et avec des moyens souvent limités, j'en sais qui réalisent des miracles. Par ailleurs, il arrive que certains résultats soient brillants. Nos filles de primaire supérieure font des notes étonnantes à leurs examens de couture et l'exposition de leurs travaux enchante les Dames Inspectrices des Travaux à l'aiguille. Ah ! que l'on se prend au sérieux dans ces comités ! Je n'éprouve pas les mêmes ravissements. Je songe avec mélancolie à tout ce que ces filles n'ont pas fait durant ce temps : l'étude d'une deuxième langue étrangère qui s'impose de plus en plus, des notions de géométrie, d'algèbre, un peu d'abstraction pour développer cette simple logique, qui manque tant à nos jeunes filles — et ce serait bien utile au moment où l'on va leur accorder le droit de vote —, un peu d'initiation artistique, musique, poésie, beaux-arts..., un peu de cette connaissance humaine qui permet de se connaître mieux, d'abord soi et puis les autres, de connaître ses propres limites, de se méfier de soi-même, mais aussi de s'affirmer quand il le faut, quand on le peut... Un peu... Suffit !...

L'école, naguère, visait à développer l'intelligence, l'esprit. Elle éduque, à sa manière. Ce sont là des domaines, bien à elles ; qu'elle y demeure et tout ira bien. Mais qu'elle maraude et vagabonde, et touche à tout ne me dit rien qui vaille. Les disciplines manuelles et physiques doivent sans doute y trouver une place mais secondairement, comme dérivatifs ou comme tremplin. Au lieu de cela que voit-on ? Des fillettes de neuf ans tricoter un matin par semaine trois heures de suite. L'heure de 11-12 est libre ce matin-là... On garde alors une quatrième heure celles qui n'ont pas fait leur quinze ou vingt tours prescrits. Une matinée entière de tricot ! Ce que jamais l'on n'oserait faire pour du français, de l'arithmétique, et qui ne se conçoit même pas. On me répond : « Oui, mais tricoter, ce n'est pas écrire, calculer. Tricoter, c'est joli » ! Belle littérature ! C'est joli parce que vous l'avez décidé. Voyez l'atmosphère ! Des fillettes lèvent la main pendant une demi-heure avant d'être appelées au pupitre. Andrée y passe deux fois, trois fois pendant qu'Irène attend. Des « rivières » trop nombreuses et c'est le labeur de trois demi-journées anéanti rageusement par une maîtresse excédée, qui « tire les aiguilles ». Je le demande : — A-t-on vraiment l'espoir de faire aimer les travaux à l'aiguille dans ces conditions ? Et pendant ce temps trois mois sans faire de calcul oral, trois heures d'arithmétique par semaine seulement, tandis que les garçons du même âge, pourtant plus doués, en font cinq !

Je ne vais pas tout blâmer. Les Français ont peut-être tort de n'avoir pas introduit le tricot à l'école. Leurs filles ont une à deux heures de couture par semaine dans les grandes classes. Les mères, qui bientôt toutes travaillent, ne peuvent plus guère enseigner cet art à la maison. C'est regrettable, mais qu'y faire ! Toutefois si j'avais mon mot à dire à ce sujet, j'accorderai deux heures hebdomadaires à la gourmande. Pas une de plus. A faire en toute tranquillité, aimablement, sans programme, jusqu'aux années de sélection. Deux heures encore, pas davantage, aux élèves qui intellectuellement douées suivraient ensuite le collège ou les classes primaires supérieures. Et alors six, huit, dix heures, davantage si vous le voulez, pour les autres, peu faites pour étudier. Et je ne manifeste, dois-je le dire, aucun mépris pour celles-là.

« Marthe, Marthe, tu t'agites et t'inquiètes pour beaucoup de choses... Une seule chose est nécessaire... »

Il nous faut des Marthes bien sûr. Mais les faveurs du Seigneur n'allaient-elles pas à Marie ? G. Annen.

INSTITUT DE PÉDAGOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG/SUISSE

Annnonce du cours de vacances 1959

COURS DE VACANCES (DANS LA SEMAINE DU 13-18 JUILLET 1959)

« La réintégration de l'invalidé dans la communauté »

Le sujet sera traité du point de vue de la théologie, de la philosophie, de la sociologie, de la médecine, du droit, de la pédagogie, de la psychologie et de l'assistance. Tous les aspects du problème y seront exposés par des spécialistes de haute compétence.

Le programme définitif pourra être obtenu depuis Pâques 1959.

Renseignements et inscriptions : Institut de Pédagogie de l'Université de Fribourg/Suisse, rue St-Michel 8. Tél. (037) 2 27 08.

INSTITUT DE PÉDAGOGIE CURATIVE A L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

Formation de maîtres pour les écoles spéciales

L'Institut de pédagogie curative, Fribourg, organise un cours de formation à l'intention des maîtres pour les écoles spéciales ; le cours durera le semestre d'été 1959 et le semestre d'hiver 1959/1960.

Le programme prévoit les cours et les exercices suivants : psychologie pédagogique — pédagogie curative — psychologie expérimentale — séminaire de psychologie et de pédagogie curative — séminaire de pédagogie pour étudiants avancés — psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent — anatomie — hygiène scolaire — didactique et méthodologie de l'enseignement dans les classes spéciales — organisation et programme des classes spéciales — enfants arriérés avec défauts de langage — exercices de diagnostic psychologique — chant, dessin, bricolage dans les classes spéciales — exercices dans les classes spéciales (classes d'application).

Pendant les vacances universitaires, les candidats sont tenus à faire un stage de quatre semaines au moins dans une école spéciale reconnue officiellement. Les candidats qui ont déjà enseigné dans une école spéciale sont dispensés de ce stage, leur activité passée leur en tient lieu.

Les conditions d'admission au cours sont les suivantes : il faut être en possession d'un diplôme cantonal de capacité pour l'enseignement primaire.

Le diplôme de capacité pour l'enseignement dans les classes spéciales, délivré aux candidats qui ont passé avec succès les examens finals confère le droit d'enseigner dans les classes d'arriérés, les classes spéciales, les classes de perfectionnement dans les écoles officielles et dans les écoles privées au degré primaire.

Date de l'ouverture du cours : Les cours commenceront le mercredi 22 avril 1959.

Durée du cours : Le semestre d'été 1959 se terminera le vendredi 3 juillet 1959. Le semestre d'hiver commencera en octobre 1959 pour s'achever au début de mars 1960. Les examens en vue de l'obtention du diplôme auront lieu à ce moment-là.

Pour les inscriptions et les demandes de renseignement, s'adresser à l'Institut de pédagogie curative Fribourg, rue Saint-Michel 8, Fribourg. Tél. (037) 2 27 08.

LE SENTIMENT DE LA NATURE CHEZ L'ENFANT

Cette communion avec la nature demeure spontanée chez l'enfant. A peine celui-ci a-t-il pénétré dans la forêt qu'il brise ses entraves pour déployer toute son énergie. Comment dire ce qu'il éprouve ? Nous ne pouvons pas voir par ses yeux ni sentir par son cœur. Il nous est loisible néanmoins de nous interroger nous-mêmes et de rappeler notre propre enfance.

Barrès¹ note que ce fut le seul mérite de son collègue d'être situé à la campagne ; il y prolongeait le dialogue qu'il avait noué, pendant les vacances, avec sa terre lorraine. L'enfant Barrès, chétif et brutalisé par ses camarades, retrouvait son équilibre en se rapprochant des arbres qui le consolait des condisciples.

Evoquant mes propres souvenirs, mon contact d'enfant avec la nature m'apparaît de prime abord comme une exubérance, une surabondance de vie. Parcourant de longs trajets, nous évitions la route, mes camarades et moi, nous sautions par-dessus les barrières, nous courions, le rire aux lèvres, à travers les cours et les jardins, les chiens aboyant à nos trousses. Nous ne pouvions voir un obstacle sans nous amuser à le franchir, nous ne passions une occasion de saut ou de glissade sans nous y livrer consciencieusement remplis de cette ardeur juvénile qui a besoin de se dépenser. Il va de soi que nos héros étaient les cow-boys que nous voyions à travers leurs chevauchées folles dans le Far West.

Nos aventures étaient cependant plus qu'une galopade de petits poulains laissés à eux-mêmes dans un vaste pâturage. Nous participions à une ronde d'allégresse que la nature elle-même menait. Le vent fouettait joyeusement notre visage, le ruisseau fredonnait son chant dans notre cœur, et nous allions d'enchantement en enchantement.

Nous étions des pousses tendres, des bourgeons bandant leur effort en avant dans l'élan de la sève infinie. Dans une nature débordante de jeunesse, nous cueillions la joie de vivre ; dans une aube toujours neuve nous suivions les ébats d'un éternel printemps. Le poème « Le Bateau ivre », de Rimbaud, eût pu dire notre exultation, tant il est vrai que Rimbaud reste par excellence le poète de l'enfance et de l'adolescence.

C'est un souvenir de féerie. La splendeur de la vie se tenait à côté de chaque arbre, splendeur qui s'est dans la suite voilée, qui a été enfouie dans les profondeurs, qui est devenue lointaine et invisible. La nature a perdu ses habits de fête.

Dans ses souvenirs d'enfance, Proust² nous raconte une scène émouvante qui s'est passée en pleins champs. Au terme des vacances, lors du départ de la campagne pour la ville, il était en larmes auprès de ses chères aubépines ; entourant de son bras les branches piquantes, il leur parlait en ces termes : « O mes pauvres petites aubépines, ce n'est pas vous qui voudriez me faire du chagrin, me forcer à partir. Vous, vous ne m'avez jamais fait de peine. Aussi je vous aimerai toujours. » « Et, continue Proust, essuyant mes larmes, je leur promettais, quand je serais grand, de ne pas imiter la vie insensée des autres hommes, et, même à Paris, les jours de printemps, au lieu d'aller faire des visites et d'écouter les niaiseries, de partir dans la campagne, voir les premières aubépines. »

Proust enfant, se comparant aux adultes, devait éprouver dans son for intérieur une sensation nette

et un peu amusée de sa supériorité. C'est que l'enfant a sur nous l'avantage de cette fraîcheur qui provient de la source même de la vie. Il est en intimité avec la nature, elle lui parle sans cesse, elle lui révèle ses secrets.

Il croît joyeusement dans une magnifique insouciance. Chaque jour son émerveillement se renouvelle, c'est pour lui que le soleil brille et que la pluie ruisselle. Nous, nous avons la tête remplie de préoccupations terre-à-terre, desséchantes, nous nous renfroignons quand il pleut, mais, lui, il rit sous l'averse. Ce déploiement dans la poésie, c'est là la royauté de l'enfant.

Mais ce sentiment de la nature peut se faner avec l'âge. Je le cultiverais au moyen de livres qui chantent la terre natale, une terre à laquelle nous attache un foyer fait d'êtres aimants. Je mènerais souvent la jeunesse dans la forêt, car c'est dans sa paix et dans sa quiétude sereine qu'il fait bon puiser un air vivifiant et des forces réparatrices.

Comme Barrès, je dirais le mérite des collèges situés en pleine campagne, où les élèves peuvent communier avec le ciel et la terre, accordés à la métamorphose des saisons. On a ressenti dans la vie scolaire le malaise de manquer de vie et on a imaginé de mêler aux programmes les travaux manuels et les sports. C'est là, pour ma part, un remède selon la lettre mais non selon l'esprit des études. La colle et le marteau nous délassent du travail intellectuel, mais ne rendent en aucune manière l'atmosphère plus propice à une pensée vraie. Le contact avec la nature serait infiniment mieux indiqué pour rapprocher les jeunes gens de la vie.

C'est enfin au sein de la nature qu'on se fait aussi une âme de naturaliste, qu'on apprend à juger par son propre regard et par son propre cœur. On n'admet rien qui n'ait été vérifié, vécu ; rien qui n'ait passé par le creuset de l'expérience personnelle. On apprend à faire délibérément appel au doute pour dépasser les opinions reçues. *Bernard Lévy.*

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Tous les enseignants savent l'importance de l'information en matière d'orientation professionnelle.

L'adolescent qui se présente au bureau du conseiller de profession doit avoir déjà une idée des diverses activités de notre pays. Or pour compléter les renseignements donnés aux élèves dans diverses leçons : lecture, sciences, géographie, travaux manuels, documentation sur les métiers, une projection animée, montrant des hommes au travail, présentée au moment opportun, illustre d'une manière heureuse l'exposé du maître.

Récemment une commission romande a été chargée de « visionner » des films utilisables dans les classes du degré supérieur, des écoles primaires, primaires supérieures et secondaires.

Cette commission a retenu, pour les faire figurer dans un catalogue, ceux qui lui parurent répondre aux exigences de l'orientation professionnelle.

Les membres du corps enseignant qui désirent se procurer le catalogue peuvent s'adresser soit : au Département de l'Instruction publique (section primaire) du canton de Vaud, soit à l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis (Asoppa), Seefeldstrasse 8, Zurich.

¹ H. Mondor : Maurice Barrès avant le Quartier latin.

² Du côté de chez Swann.

LA BOULETTE SOUS LES TROIS TASSES

par Najaros

Je vais vous enseigner, chers collègues, un petit tour sensationnel qui laissera pantois vos élèves... ou vos invités. Basé sur un procédé mathématique, il ne demande aucune habileté manuelle et n'est pas à confondre avec le classique et bon vieux tour des muscades sous les gobelets, exécuté avec dextérité par les prestidigitateurs !

Matériel nécessaire : une table, trois tasses si possible pareilles (ou trois gobelets ou trois bols) plus une boule de papier. Rien d'autre !

Présentation et effet du tour

Voici trois tasses que je place en ligne devant vous. Elles occupent respectivement les places que je numérote : 1 — 2 — 3 (de gauche à droite). Par la suite, les tasses permuteront, mais les places gardent leur numéro d'ordre. A gauche, ce sera toujours la « une », au centre la « deux » et à droite la « trois ».

Pendant que je tourne le dos ou que je m'éloigne, veuillez placer la boule librement sous une des trois tasses et **sans rien dire**. C'est fait ? Bien ! Veuillez maintenant faire permuter entre elles les deux tasses qui sont vides, **sans rien dire** ! (Le spectateur-opérateur manœuvre une tasse de la main gauche et l'autre de la main droite simultanément et **en les glissant** — donc ne jamais soulever !)

Veuillez maintenant faire permuter les tasses à votre idée, mais en annonçant à **haute voix** ce que vous faites, par exemple : je permute la 2 avec la 3, puis ensuite la 1 avec la 3, puis la 2 avec la 1, etc., librement et autant de fois que vous voudrez. (La boulelette suit sa tasse, puisqu'on fait glisser et qu'on ne soulève pas.)

Quand l'opérateur estime qu'il a assez remué le tout, il dit : halte ! Je m'approche alors de la table, jette un bref et mystérieux regard sur les tasses... et désigne celle sous laquelle se cache la boulelette !!! (à coup sûr, sans hasard et sans jamais me tromper). Stupéfaction des spectateurs qui souvent ne savent plus eux-mêmes où est la boulelette. L'expérience peut être répétée autant de fois qu'on le voudra sans risquer de dévoiler le secret.

Explications

1. — Il est nécessaire de reconnaître **une** des trois tasses, ce qui est facile en observant un moindre signe particulier qui ne fait jamais défaut : tache, ébréchure, irrégularité dans la bordure, à l'anse, numéro ou marque de fabrication, etc.

Placez cette tasse à gauche (place « 1 ») et les deux autres aux deux autres places. C'est là l'unique préparation à faire. Eloignez-vous, puis...

2. — Faites placer la boulelette à votre insu sous n'importe laquelle des trois tasses.

3. — Donnez l'ordre de faire permuter les deux tasses vides sans rien dire. (Cette opération, qui semble parfaitement idiote, est cependant nécessaire.)

4. — Préparez maintenant votre main droite paume contre vous, trois doigts levés (majeur, index, pouce)

No 1 No 2 No 3

Repliez le majeur (qui correspond à votre tasse No 1 que vous avez placée à gauche et que vous reconnaissez à un repère). Faites faire autant de permutations libres qu'on voudra et qui vous seront annoncées à haute voix. Chaque fois qu'on touche à la tasse correspondant à votre doigt replié, opérez aussi le changement. Si la permutation annoncée ne concerne pas le doigt replié, ne faites rien. Pour que ce soit bien clair, je prends un exemple : départ obligatoire : majeur replié = No 1. On annonce : permutation entre la 2 et la 3 ! Ça ne concerne pas le majeur **qui reste** replié ; supposons ensuite qu'on annonce « la 3 avec la 1 », alors vous tendez le majeur et **repliez le pouce**. Si ensuite « la 2 et la 1 », vous ne faites rien et gardez votre pouce replié. Si ensuite « la 2 et la 3 », vous tendez le pouce et repliez l'index. Etc. Suivez cet exemple en exécutant les mouvements et vous verrez que c'est fort simple.

5. — Au moment où l'on vous dit : « halte ! », rappelez-vous bien quel doigt était plié en dernier lieu et approchez-vous de la table. Repérez à quelle place se trouve la tasse reconnaissable à son signe. Alors de deux choses l'une :

a) Ou bien cette tasse se trouve à la place qui correspond au doigt replié. **DANS CE CAS LA BOULETTE EST SOUS CETTE TASSE !**

Reprenant l'exemple de tout à l'heure, nous avions en dernier lieu l'index replié (= 2e doigt). Halte ! Coup d'œil aux tasses. Celle au repère est supposons au centre. Ça **correspond** au doigt replié. C'est que la boulelette est dessous !

b) Ou bien la tasse-repère ne correspond pas au doigt replié. Dans ce cas la boulelette n'est pas sous la tasse-repère, ni au rang du doigt plié, mais à la **seule autre place possible**.

Revenons à notre exemple. Halte ! Index plié = 2e doigt. Coup d'œil aux tasses. Tasse-repère vue à droite (place « 3 »). Raisonnement : pas sous la tasse-repère ! (3) — Pas place du doigt ! (2) — La boulelette est sous la tasse 1.

Je répète que, pendant toutes les manutentions, la boulelette doit suivre la tasse qui l'abrite.

Collègues ! étudiez bien cette magnifique expérience et vous verrez le succès que vous en tirerez. De plus, si vous êtes curieux, tâchez d'en trouver la formule mathématique. Et vu l'intrigante valeur de ce tour, présentez-le « bien », mais ne l'expliquez pas à tout le monde. Merci.

Najaros (Neuchâtel.)

Ecole pédagogique privée
FLORIANA



Pontaise 15 - Lausanne - Tél. 24 14 27
Direction : E. Piotet

- **Préparation** de gouvernantes d'enfants et d'institutrices privées.
- **Stage** d'application dans petites classes, garderies d'enfants, crèches, etc.
- **Nombreuses** situations au service des élèves diplômées.

Rentrée 14 avril

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

7 mars

LOTÉRIE ROMANDE



AUORE

Ecole d'institutrices
de jardinières d'enfants

fondée en 1926

Jardin d'enfants 3 à 5 ans
Classes préparatoires 6 à 10 ans

Techniques modernes
d'enseignement

Dir : Mme et Mlle LOWIS
ex-prof. Ecole Normale,
diplômées Université

LAUSANNE
rue Aurore 1
Tél. 23 83 77

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de
Commerce. Raccordement à toutes les classes.

Bachots, Matu., Ecole polytechnique.

Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.

BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE



Tél. 7 21 95

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE :

Timbres de la Caisse suisse de
voyage, gratuits contre les bul-
letins de garantie placés dans
chaque paquet de

Pâtes de Rolle

JEAN DELOR

Le cazillon des chansons

Recueil à l'usage
des degrés inférieur et moyen
de l'école primaire du canton de Genève

Publié par LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Foetisch Frères S. A., Editeurs

Grand-Pont 2 bis

Lausanne

CAFÉ ROMAND

St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

Nous cherchons pour un **ÉLÈVE DE L'ÉCOLE SE-
CONDAIRE**, 8e classe, gentille famille, où il pourrait
se perfectionner dans le français, pour la durée du 4
juillet au 15 août 1959.

Offres à **Famille A. Habegger**, Burckhardstr. 16,
Berne, tél. (031) 5 83 52.